Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille cinq cent quarante-quatrième séance plénière
Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 27 août 2020, à 10 h 10

Président(e) : M. Yury Ambrazevich.....(Bélarus)

GE.20-16556 (F) 010321 020321

Merci de recycler

Le Président (*parle en russe*) : Je déclare ouverte la 1544e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Mesdames et Messieurs, c'est un honneur pour le Bélarus d'assumer la présidence de la Conférence du désarmement, et je remercie sincèrement l'Ambassadeur d'Algérie, M. Belbaki, et l'Ambassadeur d'Argentine, M. Foradori, pour les efforts qu'ils ont déployés pour élaborer le projet de programme de travail de la Conférence, l'Ambassadrice d'Australie, Mme Mansfield, pour la poursuite de nos travaux importants pendant la période de quarantaine, et l'Ambassadeur d'Autriche, M. Müller, ainsi que l'Ambassadeur du Bangladesh, M. Ahsan, pour la reprise fructueuse des séances de la Conférence et les débats constructifs qui se sont tenus sous leur présidence. Je remercie également les six Présidents de la présente session, ainsi que le dernier Président de la session précédente et le premier Président de la prochaine session, pour leur volonté de coopérer et leur soutien à la présidence bélarussienne.

Je propose que le programme de la séance plénière de ce matin soit le suivant. Je commencerai tout d'abord par ma déclaration en tant que Président de la Conférence, qui sera suivie d'une allocution de Mme Tatiana Valovaya, Secrétaire générale de la Conférence du désarmement, et je présenterai l'avant-projet de rapport annuel de la Conférence, tel qu'il figure dans le document publié sous la cote CD/WP.629. Je vous donnerai ensuite la parole pour que vous puissiez formuler vos observations sur le projet de rapport, conformément au Règlement intérieur concernant notre séance plénière.

Permettez-moi à présent de faire une déclaration à l'occasion de cette première séance plénière sous la présidence du Bélarus.

Mesdames et Messieurs, l'année 2020 n'a pas été une année simple ni une année ordinaire pour la Conférence du désarmement pour plusieurs raisons. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a nui fortement à nos travaux et à nos vies personnelles. Nous devons malheureusement reconnaître que les principaux éléments du système de sécurité internationale se sont continuellement dégradés en 2020. La Conférence elle-même n'a pas été en mesure d'accomplir de progrès substantiels dans ses travaux.

Nous tenons cependant à souligner que la formule retenue pour la présidence de la Conférence sous forme de collège incluant les six Présidents de la session actuelle, le dernier Président de la session précédente et le premier Président de la prochaine session constitue une expérience positive. Le point de vue unique dont je bénéficie me permet d'apprécier la démarche constructive et le soutien de mes collègues. Cela est apparu d'autant plus clairement lors du débat et de la rédaction des projets de programme de travail de la Conférence, qui sont tous les deux le fruit d'efforts collectifs intenses et qui ont été présentés à la Conférence au nom du collège des six Présidents. Cette année, nous étions très près de parvenir à adopter un programme de travail. Je suis convaincu que le maintien des approches constructives qui ont été adoptées par le collège de Présidents en y associant du pragmatisme, de la flexibilité et de la détermination à atteindre les objectifs de la part des États membres nous permettra de franchir cette étape cruciale l'année prochaine.

L'année 2020 marque le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le trente-deuxième anniversaire de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Ces étapes historiques devraient nous inspirer et nous devrions intensifier nos efforts communs. Pour commencer, nous devrions parvenir à un consensus sur le rapport de la session de 2020 de la Conférence. La présidence bélarussienne considère que l'adoption du rapport est une priorité absolue et prévoit d'y consacrer deux des trois séances plénières, dont la séance d'aujourd'hui. Je présenterai une première version du projet de rapport un peu plus tard aujourd'hui dans une autre déclaration.

Nous avons l'intention de consacrer une autre séance plénière, le 8 septembre, à un débat thématique sur les nouvelles armes de destruction massive. Nous sommes convaincus que ce sujet est opportun, compte tenu de la mise au point à l'heure actuelle de nouvelles armes et de nouveaux vecteurs. Dans ce contexte, il s'avère nécessaire d'examiner les répercussions des avancées scientifiques et technologiques sur les perspectives pour de nouvelles armes de destruction massive ou pour toute autre nouvelle arme dont la puissance

de destruction serait comparable. La délégation bélarussienne a soumis précédemment à la Conférence des propositions sur ce sujet et estime qu'elles restent d'actualité. Les résolutions qui ont été présentées par le Bélarus à l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive sont également plus pertinentes que jamais. Nous avons l'intention de soumettre le projet de résolution pertinent devant la Première Commission à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale. Nous demandons à tous les membres de la Conférence et à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies de soutenir notre projet de résolution à New York.

Nous espérons que les débats seront fructueux à la séance plénière d'aujourd'hui, aux séances plénières des 8 et 15 septembre et à toutes les séances informelles, et nous nous réjouissons globalement à la perspective de collaborer étroitement au cours des quatre prochaines semaines. Je vous remercie pour votre attention.

Mesdames et Messieurs, je donne maintenant la parole à Mme Tatiana Valovaya, Secrétaire générale de la Conférence. Madame Tatiana Dmitrievna Valovaya, vous avez la parole.

Mme Valovaya (Secrétaire générale de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Représentants, je suis heureuse d'assister avec vous aujourd'hui à la première séance plénière de la Conférence du désarmement de l'année qui est consacrée au rapport de la Conférence à l'Assemblée générale, ce qui nous donne l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur la session de 2020 et de réfléchir aux perspectives pour l'année 2021. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a de lourdes conséquences sur tous les aspects de notre existence et la diplomatie internationale et les organismes intergouvernementaux ne sont pas épargnés.

Il serait raisonnable de penser que nos travaux ont été bouleversés par la pandémie qui a mis à l'arrêt les réunions au Palais des Nations pendant quelques mois et il serait compréhensible que nous analysions les travaux de la Conférence de cette année en tenant compte de ce contexte. Cette année, une fois encore, le fait est que la Conférence n'a pu adopter de programme de travail ni mettre en œuvre son principal mandat de négociation.

Je m'en voudrais toutefois de ne pas rappeler les efforts qui ont été déployés par les membres et les présidences de la Conférence tout au long de l'année 2020. Il convient d'en tirer parti pour contribuer à créer les conditions qui permettront à cette instance d'assumer à nouveau son rôle en 2021. Dès le début, nous avons constaté une étroite coopération entre les six Présidents ainsi qu'avec le dernier Président de la session de 2019 et le premier Président de la session de 2021. J'estime qu'il s'agit d'une évolution très positive. Ce mécanisme informel a contribué à assurer une continuité en 2020 et à faire surgir des propositions intéressantes sur les modalités d'élaboration d'un programme de travail.

Ce mécanisme garantit une continuité non seulement entre les sessions mais aussi entre les présidences, en étoffant les possibilités dont disposent les présidents à titre individuel pour diriger la Conférence, en rendant obsolète le délai sous-jacent de quatre semaines qui leur est imparti et dont ils peuvent se sentir individuellement tributaires, et en renforçant la capacité collective de s'approprier les accomplissements de la Conférence au-delà des présidences individuelles et éventuellement entre les groupes régionaux. Je suis par conséquent ravie d'apprendre que les présidences de 2021 ont l'intention de continuer sur cette voie et ont déjà commencé à se coordonner.

Cette année, des débats constructifs ont également pu se tenir sur un ensemble de documents contenant une proposition prometteuse de projet de programme de travail, qui a été présentée par les six Présidents sous les présidences de l'Algérie et ensuite de l'Argentine. Bien qu'elle n'ait pas reçu *in fine* l'adhésion de toutes les parties, il s'agissait, selon moi, d'une démarche créative pour examiner les travaux en tenant compte de la grande diversité des priorités et des intérêts.

Je tiens à rappeler en outre l'initiative regroupant des questions générales qui a été menée sous la présidence de l'Australie et dont les résultats sont consignés dans un document officiel de la Conférence. Cette initiative a permis d'obtenir un aperçu des priorités des différents membres de la Conférence et de leurs opinions quant aux moyens de sortir de

l'impasse actuelle et de gagner en efficacité. Elle a également offert un moyen d'expression de diverses opinions en vue de bâtir un consensus autour de négociations, y compris la possibilité pour la Conférence d'envisager des instruments moins contraignants.

Le document non officiel de l'Australie, qui a proposé une modification technique visant à faire en sorte que le Règlement intérieur soit neutre du point de vue du genre, a été l'une des autres initiatives importantes cette année. En tant que Championne de l'égalité des sexes, je souscris pleinement à cette approche. Il devrait être tout aussi systématique de rendre compte de l'égalité entre les sexes dans les règlements intérieurs que de corriger les fautes d'orthographe. Cette question, qui semble être purement rédactionnelle, présente un intérêt important pour l'égalité entre les sexes et le respect de la diversité. J'espère qu'une suite sera donnée à cette proposition en 2021.

Permettez-moi pour terminer de mentionner l'événement qui a été coorganisé avec la présidence autrichienne, au cours duquel les membres de la Conférence du désarmement et des représentants de la société civile ont débattu des liens entre le désarmement, le développement durable, les droits de l'homme et les objectifs humanitaires, ainsi que de la sécurité mondiale pendant et après la pandémie de COVID-19. Ce type d'échanges peut être utile pour les travaux de la Conférence. J'encourage vivement les États membres qui assumeront la présidence en 2021 à participer encore plus activement à ces initiatives, que je continuerai de soutenir.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Représentants, les membres de cette Conférence ont montré qu'ils étaient déterminés à poursuivre leur coopération. Les réunions virtuelles des six présidences avec les coordonnateurs régionaux et des groupes régionaux se sont poursuivies tout au long du confinement et l'approche qui a été adoptée à l'égard de certaines initiatives que j'ai évoquées a été rapidement adaptée à la nouvelle situation.

Contre vents et marées et en dépit des contraintes de ressources, la Conférence est l'un des rares organes consacrés au désarmement qui a repris ses réunions officielles, pour commencer sous la présidence de l'Autriche, puis sous la présidence du Bangladesh et à présent sous la présidence du Bélarus. Bien que la session de 2020 de la Conférence du désarmement ne soit pas encore terminée, j'estime qu'elle nous donne déjà largement matière à réflexion pour 2021. Il est irréaliste de s'attendre à l'ouverture immédiate de négociations sur les principaux points de l'ordre du jour.

Pendant la poursuite de l'examen des propositions de calendrier pour les travaux de la Conférence, la mobilisation de la société civile et les autres initiatives peuvent contribuer à mettre un terme aux rudes échanges qui animent cette instance et à accroître la coopération, à mettre en commun des informations et à renforcer la confiance, qui sont toutes des conditions nécessaires à l'organisation de négociations. Tout au long de l'année, des accords sur des codes de conduite et d'autres mesures de confiance ont été évoqués.

Il a été fait référence à des initiatives visant à garantir la paix et la sécurité dans l'espace extra-atmosphérique et à la prévention d'une course aux armements dans l'espace, qui est l'un des principaux points de l'ordre du jour à long terme qui n'est toujours pas réglé au sein de cette Conférence. Des positions ont été exprimées sur un traité interdisant la production de matières fissiles, ou traité sur les matières fissiles, sur des garanties de sécurité négatives et sur le désarmement nucléaire. Chacun de ces thèmes englobe des sous-thèmes qui pourraient faire l'objet d'un examen plus approfondi et progressif.

Certains d'entre vous ont suggéré de débattre de la réduction du risque nucléaire, de la vérification d'un désarmement nucléaire, des nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive ou plus généralement des répercussions transversales des technologies émergentes sur chacun des points de l'ordre du jour et sur le processus international de maîtrise des armements et de non-prolifération. Pendant que vous débattez et arrêtez les questions que vous souhaitez aborder dans cette instance en 2021, je vous encourage à examiner toutes les mesures susceptibles de renforcer la confiance et de préparer le terrain pour engager progressivement des travaux de fond.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Représentants, le Secrétaire général, la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement et moi-même attirons votre attention sur les tendances inquiétantes que nous voyons surgir aujourd'hui, du retour à la dépendance aux armes nucléaires pour la sécurité et la stabilité en passant par la transformation profonde de la situation mondiale en matière de sécurité, l'apparition de nouveaux moyens de guerre pour lesquels les cadres réglementaires font largement défaut et l'affaiblissement du régime de désarmement.

Les prochaines conférences chargées d'examiner des instruments de désarmement importants tels que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Convention sur les armes à sous-munitions, la Convention sur les armes biologiques et la Convention sur certaines armes classiques, offriront la possibilité de nous concentrer sur des questions spécifiques et de renforcer les régimes existants. La Conférence du désarmement doit également jouer son rôle.

Nous ne savons pas comment va évoluer la situation liée à la COVID-19. Bien que nous aspirions tous à un retour à la normale, nous devrions tirer profit du fait que la participation à la Conférence du désarmement ne nécessite pas généralement de déplacements internationaux. Elle est donc moins soumise aux aléas auxquels d'autres instances sont exposées.

En 2021, nous espérons que les réunions en présentiel pourront encore se tenir, mais nous garderons la possibilité de nous réunir selon des modalités hybrides. Cependant, les États membres doivent être conscients du fait que les restrictions financières que nous connaissons aujourd'hui, au sujet desquelles d'autres informations seront communiquées à vos missions permanentes lors d'une séance prévue cet après-midi, risquent de perdurer.

Je vous invite à tenir compte de cette réalité au moment de la planification de vos travaux en 2021. En déterminant rapidement les activités, même sous leur forme provisoire, que vous comptez mener, vous nous aiderez à nous préparer et à faire le nécessaire afin de tenir compte, dans la mesure du possible, de vos exigences. Je vous souhaite des délibérations tout à fait fructueuses et productives sur le rapport à l'Assemblée générale ainsi que des débats constructifs lors de la séance plénière thématique prévue le 8 septembre.

Le Président (*parle en russe*) : Je vous remercie, Madame la Secrétaire générale, pour le soutien que vous avez apporté à toutes les présidences et, en particulier, à la présidence de la République du Bélarus. Nous vous remercions également pour tous les vœux que vous avez formulés, pour votre attitude qui nous inspire, pour votre analyse et pour le travail qui a été accompli par tous les services techniques sous votre supervision et pour leur contribution aux travaux que nous réaliserons tout au long de l'année, en particulier lors de nos prochaines séances.

Permettez-moi maintenant de vous présenter l'avant-projet de rapport de la Conférence du désarmement. Comme cela a été souligné, l'adoption du rapport est notre priorité. Nous nous sommes par conséquent efforcés d'envoyer un document aux membres de la Conférence au début de la présidence bélarussienne.

Avant d'examiner le fond du projet de rapport, je tiens à aborder deux problématiques logistiques liées à nos travaux. Comme vous le savez tous, nous organiserons nos réunions selon des modalités hybrides aujourd'hui ainsi que les 8 et 15 septembre. Ces modalités hybrides, qui s'avèrent nécessaires en raison de la décision de quelques délégations de nous rejoindre à distance, présentent certaines limites. Nous avons ainsi prévu seulement trois séances plénières, qui auront chacune une durée de trois heures et seront à chaque fois organisées selon des modalités hybrides. Nous ne pouvons pas faire plus en raison notamment, mais pas seulement, des ressources budgétaires disponibles. Ces modalités hybrides nous amènent à assumer des coûts supplémentaires liés à l'utilisation d'une plateforme tierce d'une société externe, à la connexion des délégations qui souhaitent participer à distance et à la fourniture d'une diffusion commune sur le Web pour donner au public qui le souhaite la possibilité d'accéder à nos débats officiels. Comme j'entends le faire et je me dois de vous le faire remarquer, je vous invite à user du temps dont nous disposons de la meilleure manière possible et à travailler exclusivement sur le rapport.

Si, comme je l'ai souligné plus tôt, la Conférence se heurte à des difficultés pour adopter le document final qui expose nos travaux, nous ne pourrons pas organiser, contrairement aux années précédentes, de séances plénières supplémentaires. À ce titre, je tiens à vous informer dès à présent que la présidence bélarussienne est prête à tenir toutes les consultations informelles requises, qu'elles soient bilatérales ou multilatérales ou organisées par téléphone, par courriel, en face à face avec les chefs des missions permanentes ou en faisant appel à des experts. Nous sommes disposés à travailler de concert sous quelque forme que ce soit si cela contribue à aboutir à un consensus sur le projet de document.

Une autre différence remarquable de procédure est associée aux modalités hybrides. Il n'est plus aussi simple ni aussi aisé de basculer entre séance plénière formelle et informelle, car cela ne peut être réalisé automatiquement ni rapidement. Plusieurs contraintes et facteurs liés à la sécurité et à des considérations d'ordre logistique et budgétaire nous freinent dans l'utilisation de cette méthode de travail. Par conséquent, j'encourage chacun à considérer que la séance plénière est une séance officielle.

Conscients des réalités de la session de 2020 de la Conférence, nous avons abordé la rédaction de ce rapport en le considérant comme un document technique qui expose des données factuelles en excluant autant que possible les appréciations subjectives et les formules ambiguës.

La structure du projet de rapport est conforme à la pratique en vigueur. Dans la section consacrée à l'organisation des travaux de la Conférence, nous fournissons, entre autres, des informations sur la participation des membres et des observateurs, sur le débat de haut niveau, sur l'adoption de l'ordre du jour de la Conférence et sur les efforts qui ont été déployés pour adopter un programme de travail. Dans cette même section, nous avons inclus un point sur l'effet de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur nos travaux. Cette section rend également compte des débats de la Conférence sur l'élargissement de sa composition et sur l'amélioration de son fonctionnement. La section suivante, qui est consacrée aux travaux de fond, porte sur les travaux de la Conférence concernant les points de l'ordre du jour et contient des listes de documents pertinents. Le rapport s'achève sur son adoption et détaille le calendrier de la session de 2021 de la Conférence.

Je tiens également à vous exposer ce que nous prévoyons dans un premier temps de faire concernant le projet de résolution pertinent de l'Assemblée générale, laquelle devrait adopter notre rapport à New York. Pour l'heure, nous avons l'intention de suivre une approche prévoyant une mise à jour technique de la résolution de l'année dernière. Nous convoquerons des consultations sur cette question une fois que nous aurons achevé les travaux sur le rapport de la Conférence.

Je vais à présent donner la parole aux délégations qui souhaitent faire des observations ou des remarques sur le projet de rapport que nous avons distribué avant-hier. Je propose que nous utilisions de la meilleure manière possible le temps dont nous disposons. Une fois encore, j'appelle votre attention sur les contraintes de temps exceptionnelles auxquelles nous sommes soumis cette année, sachant que des consultations informelles, non officielles, sans interprétation, sous leur forme habituelle et en anglais seront proposées à la Conférence. Cependant, nous sommes aussi soumis à des contraintes liées au temps dont le secrétariat a besoin pour trouver une salle appropriée, en raison notamment des règles de distanciation physique.

J'ouvre à présent le débat. Le premier orateur sur ma liste est le Représentant permanent adjoint de la Fédération de Russie, M. Andrey Belousov. Vous avez la parole.

M. Belousov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je tiens à féliciter d'emblée l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire et Représentant permanent du Bélarus auprès de l'Office des Nations Unies à Genève pour son accession à la présidence de la Conférence du désarmement et à l'assurer de la coopération et du soutien sans faille de la délégation russe.

Chers collègues, nous approchons du terme de la session de 2020 de la Conférence du désarmement, dont nous nous souviendrons certainement comme ayant été la plus singulière de la décennie en raison de la suspension de près de trois mois de l'activité liée à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Cependant, la session a commencé par des efforts

intenses de toutes les délégations concernant l'ensemble de documents qui a été proposé par les six Présidents de la session et nous espérons qu'elle se conclura par une note qui soulignera son utilité. Je remercie la présidence bélarussienne d'avoir préparé un projet de rapport satisfaisant de la Conférence à l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous estimons qu'il rend compte de manière objective dans l'ensemble de l'activité de la Conférence pendant la période considérée et qu'il est fondé sur des données factuelles. Nous estimons que nous devrions tous nous efforcer d'établir rapidement ce texte sous sa version définitive, en tenant compte des observations et des suggestions techniques potentielles des États membres, pour aboutir dès que possible à un consensus sur le document.

La pandémie a mis en lumière l'ensemble des défis auxquels se heurte la communauté internationale du désarmement. Qui aurait pensé que notre ennemi à tous seraient l'imprévisibilité et l'incapacité à planifier et à structurer nos travaux à l'avance ? Nous avions pris l'habitude de travailler de cette manière depuis plusieurs décennies. Dans ce contexte difficile, nous avons conservé une seule chose, un mécanisme bien établi de partage de la présidence entre le collège des six Présidents de la session actuelle, le dernier Président de la session précédente et le premier Président de la prochaine session. Ce mécanisme du multilatéralisme en action montre de quelle manière les problèmes, même s'ils sont seulement de nature technique, peuvent être résolus de manière collective. Nous pensons qu'il est important de poursuivre sur cette voie. La Conférence a beaucoup de travail et les questions de sécurité internationale les plus urgentes figurent à son ordre du jour. Selon nous, soulever dans cette instance des questions qui ne relèvent pas directement de son mandat ou tenter de les utiliser à des fins politiques crée des obstacles artificiels qui l'empêchent d'accomplir ce travail important.

Pour veiller à ce qu'il ne soit pas reproché à la Conférence de se montrer sélective ou exclusive, ses fondateurs ont instauré un mécanisme permettant aux observateurs de participer pleinement à ses travaux de fond. La position russe sur cette question est très claire : tout État Membre de l'ONU a le droit de participer aux travaux à titre d'observateur. Il s'agit pour nous d'une autre manifestation concrète des véritables principes de multilatéralisme et de démocratie sur lesquels repose l'ensemble du système des Nations Unies. Les tentatives visant à restreindre l'exercice de ce droit nuisent aux efforts qui sont déployés par les délégations pour résoudre les questions de fond essentielles au bon fonctionnement de la Conférence.

Selon nous, tous ces points, qui sont des questions de principe pour la délégation russe, ont été pris en compte dans le projet de rapport de la Conférence à l'Assemblée générale qui a été présenté. Seuls quelques ajustements techniques de ce rapport s'avèrent nécessaires. Dans le contexte actuel, connaissant en particulier la situation financière, nous ne pouvons pas nous permettre de consacrer des heures à mener des débats épuisants et nous demandons instamment à toutes les délégations de faire preuve d'une flexibilité et d'une volonté optimales pour aboutir à un consensus. Notre délégation est disposée à agir de la sorte. Nous porterons à la connaissance de la délégation bélarussienne nos propositions d'ajustements mineurs aux dispositions du projet au cours des séances de travail.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la délégation russe et je donne la parole au Représentant permanent de la République arabe syrienne.

M. Aala (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur l'Ambassadeur Yury Ambrazevich, pour votre accession à la sixième présidence de la Conférence du désarmement en 2020 et de vous assurer de notre soutien indéfectible. Nous sommes convaincus que votre longue expérience et le rôle remarquable du Bélarus dans le domaine du désarmement seront précieux dans le cadre des travaux de la Conférence et de l'adoption de son rapport annuel à l'Assemblée générale. Nous saluons la présence de la Secrétaire générale de la Conférence, Mme Tatiana Valovaya, et nous la remercions pour sa déclaration. Nous remercions également le secrétariat de la Conférence pour ses efforts.

En dépit des efforts importants de vos prédécesseurs à la présidence de la Conférence, dont nous saluons la contribution, le travail de la session en cours a été compromis par les circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la complexité de la situation du point de vue de la sécurité internationale et la politisation

excessive qui continue de nous empêcher de progresser sur la voie de l'adoption d'un programme de travail qui permettrait à la Conférence de renouer avec son mandat en tant qu'unique instance multilatérale de négociation internationale sur le désarmement. Compte tenu de cette réalité et des contraintes budgétaires pesant sur l'Organisation des Nations Unies, nous ne pourrons accomplir que des progrès limités sur les questions de fond pendant le restant de la session en cours. Nous nous réjouissons par conséquent du mode d'action que vous avez exposé dans votre déclaration liminaire ce matin et nous espérons que, durant votre présidence, la Conférence rétablira des conditions propices au professionnalisme et au multilatéralisme et aboutira à un consensus sur l'adoption d'un rapport annuel factuel rendant compte de la situation en s'appuyant sur les rapports adoptés ces dernières années. Ma délégation souligne qu'il importe de veiller à ce que nous respections, dans nos travaux et nos délibérations, le Règlement intérieur et les principes directeurs qui le régissent, en particulier le principe de l'égalité souveraine des États. Notre délégation réaffirme son opposition aux tentatives de politisation des travaux de la Conférence, puisque certains États soulèvent des questions qui ne relèvent pas du mandat ni de l'ordre du jour de la Conférence, ainsi qu'aux pratiques non constructives qui nuisent aux travaux de fond de la Conférence et aux chances de parvenir à un consensus sur les moyens de sortir de l'impasse actuelle.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, pour la proposition de projet de rapport annuel qui nous a été distribuée il y a deux jours. Nous réaffirmons que nous sommes disposés à collaborer avec vous concernant cette proposition et le projet de résolution qui sera présenté à l'Assemblée générale et nous nous réjouissons de prendre part aux consultations avec vous.

Ma délégation a lu le projet de rapport annuel avec intérêt et estime qu'il constitue une bonne base pour aboutir à un consensus. Nous formulerons des observations spécifiques à cet égard en temps voulu.

De manière générale, nous appuyons l'adoption d'un document concis et factuel qui rend compte des résultats des consultations tenues avec les États membres et expose avec justesse les événements qui se sont déroulés au cours de la session de cette année. Bien que nous accueillions avec intérêt les initiatives et les méthodes de travail adoptées par les présidences successives en 2020, nous mettons en garde quant à l'inclusion dans le rapport de positions individuelles de certains États au sujet desquelles la Conférence n'a pas adopté de décision spécifique.

Dans un souci de transparence, le document présenté aux fins de négociation à la Conférence doit comprendre toutes les informations pertinentes, y compris la liste des documents officiels à joindre au rapport, pour veiller à ce que le rapport annuel et ses annexes ne contiennent pas d'éléments ajoutés après son adoption par la Conférence, comme cela s'est produit précédemment.

Pour conclure, permettez-moi de réaffirmer que vous pouvez compter sur notre appui dans les efforts fructueux que vous déploierez en tant que président de la Conférence.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie l'éminent Représentant permanent de la République arabe syrienne pour sa déclaration et pour son appui et je donne la parole à M. Robert Wood, Représentant permanent des États-Unis d'Amérique à la Conférence du désarmement, qui nous rejoint à distance.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*s'exprime par liaison vidéo*) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, au nom des États-Unis d'Amérique, je vous félicite pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et vous assure de l'appui de ma délégation dans la conduite des travaux de clôture de la session de 2020. Vous assumez une fonction peu enviable en cette période sans précédent et nous vous remercions pour votre dynamisme.

Je tiens également à vous remercier pour le projet de rapport final que vous avez présenté en votre qualité de Président de la Conférence et que nous trouvons satisfaisant. J'ai quelques modifications mineures à vous proposer, mais je compte vous les communiquer dans les prochains jours. Comme je l'ai déclaré lors de notre dernière séance plénière, les États-Unis soutiennent un rapport technique. Nous attendons avec intérêt les débats sur le rapport et recommandons son adoption selon la procédure d'approbation tacite.

Comme plusieurs de mes collègues l'ont déclaré, la situation financière de la Conférence du désarmement et ses répercussions sur notre capacité à organiser des séances plénières suscitent de vives préoccupations. Nous avons besoin d'y voir clair sur la situation budgétaire, les dépenses et les coûts qui sont attendus cette année et l'année prochaine. Nous souhaitons tous que la session de 2021 puisse se dérouler autant que possible comme avant la pandémie de COVID-19, mais nous devons être également réalistes et nous préparer à un nouvel ordre des choses. Comme je l'ai déclaré précédemment, les États-Unis estiment que nous avons besoin de solutions hybrides tant que la COVID-19 restera une préoccupation majeure pour tous les pays et nous en avons aussi certainement besoin pour les réunions à New York.

Je remercie la Secrétaire générale, Mme Valovaya, pour la réunion d'information qui est prévue plus tard aujourd'hui en vue d'exposer la situation aux États membres sur ces questions. Ma délégation participera à ces débats. Nous nous sommes entretenus avec nos collègues de New York à ce sujet, car nous n'avons pas été informés de contraintes budgétaires similaires au Siège de l'Organisation des Nations Unies.

Concernant l'année prochaine, les États-Unis partagent l'avis des délégations qui ont fait part de leur frustration à l'égard de l'incapacité de la Conférence du désarmement à accomplir des progrès sur le fond ou même d'un point de vue procédural. Nous apprécions également les suggestions de plusieurs délégations concernant des mesures tangibles que nous pourrions entreprendre. Par exemple, les États-Unis continuent de soutenir des négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles, comme l'ont mentionné mes collègues du Japon et de la République de Corée.

En cette période de COVID-19, au cours de laquelle les réunions en présentiel peuvent mettre des vies en danger et les déplacements sont, au mieux, impossibles à prévoir, nous devons examiner avec discernement les modalités de fonctionnement de cette instance dans un cadre créatif et innovant. Vaincre l'immobilisme sera également sans nul doute nécessaire pour la Première Commission de l'Assemblée générale et pour couronner de succès la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2021.

Je préconise depuis longtemps l'examen du fonctionnement de la Conférence du désarmement, qui s'avère d'autant plus urgent aujourd'hui dans ce nouveau contexte. Je me réjouis à la perspective de nouvelles consultations sur les moyens de faire entrer la Conférence du désarmement dans le XXIe siècle ou, tout au moins, dans le XXe siècle.

Dans ce contexte difficile, il est plus important que jamais de dialoguer et de communiquer ouvertement. Nous devons également nous arrêter ensemble pour faire le point et faire preuve de réalisme pour accomplir des progrès de la manière la plus efficace possible. À cette fin, nous vous remercions encore pour le projet de rapport technique qui a été élaboré par le Bélarus et nous suggérons encore une fois que la Conférence du désarmement l'adopte selon la procédure d'approbation tacite.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique pour sa déclaration et pour son appui et ses propositions qui seront toutes certainement examinées. Je pense que le secrétariat pourra, en temps voulu, nous informer sur une question qui nous intéresse tous, à la fois sur les aspects budgétaires pour 2020 et les projets pour 2021, et sur les modalités requises pour veiller à ce que nous puissions toujours disposer de modalités de travail hybrides. Je donne à présent la parole au Représentant de la République de Corée. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

M. Lim Sang-beom (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je vous assure du plein soutien et de l'entière coopération de ma délégation. Ma délégation se joint également aux autres orateurs pour saluer les efforts qui ont été déployés par le Président et son équipe, ainsi que par le secrétariat pour préparer le projet de rapport de la Conférence, tel qu'il a été distribué le 25 août.

Ma délégation estime que nous devons adopter une approche concrète et pragmatique, compte tenu des circonstances sans précédent causées par la pandémie de COVID-19, pour mettre au point la version définitive du rapport annuel. À ce titre, nous sommes convaincus

que ce projet de rapport constitue une base solide et satisfaisante, qui rend dûment compte des faits ainsi que de la réalité qui est la nôtre. Il est néanmoins regrettable que nous n'ayons pu adopter de rapports de fond pendant trois années consécutives. J'espère que nous prendrons un nouveau départ à cet égard en 2021.

Compte tenu de la situation financière du secrétariat de la Conférence du désarmement, j'espère que nous travaillerons efficacement au cours des semaines qu'il nous reste pour aboutir à un consensus sur le rapport.

Comme nous examinons encore le projet de rapport, nous soumettrons une observation technique et nos questions par écrit en temps utile. Je tiens cependant à vous faire part aujourd'hui de deux observations préliminaires de ma délégation.

Premièrement, ma délégation prend note de la référence au document CD/2198, intitulé « Proposition de l'Australie tendant à établir une version du Règlement intérieur de la Conférence du désarmement qui soit neutre du point de vue du genre », qui est incluse dans la section du projet de texte sur l'amélioration et l'efficacité du fonctionnement de la Conférence. Nous estimons qu'il s'agit d'un aspect crucial de nos délibérations cette année et espérons que cette initiative sera approfondie et pourra être pleinement concrétisée l'année prochaine.

Deuxièmement, je tiens à évoquer le conflit de dates qui pourrait survenir l'année prochaine, compte tenu des informations exposées au paragraphe 49 et de l'organisation de la prochaine Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, dont la date définitive n'est pas encore arrêtée. Bien que nous devions attendre quelques semaines avant de recevoir plus de précisions du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies concernant les dispositions logistiques de la Conférence d'examen, il serait particulièrement utile que les six Présidents de la session de 2021 commencent, conformément au Règlement intérieur de la Conférence du désarmement, des consultations visant à proposer une solution concrète et créative.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie l'Ambassadeur de République de Corée pour sa déclaration. Nous sommes prêts à travailler avec vous en tenant compte de vos observations par écrit et, bien évidemment, des questions que vous nous soumettez oralement. Je donne maintenant la parole à la délégation espagnole.

M. Manglano Aboín (Espagne) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Vous pouvez compter sur le plein appui et la sincère coopération de ma délégation ces prochaines semaines.

Je ne m'attarderai pas sur le nombre de séances et le nombre d'heures qu'il nous reste dans le cadre de cette session pour nous réunir, prendre part à des négociations, débattre et faire notre travail. L'Espagne remercie la présidence bélarussienne pour son projet de rapport annuel qui a été distribué mardi dernier. Nous accueillons favorablement ce projet complet et détaillé qui pourra être facilement accepté par tous les membres de la Conférence. Cependant, comme nous l'avons déclaré à peu près à la même période l'année dernière, nous estimons que la nature purement factuelle du projet montre que nos ambitions sont limitées.

Ma délégation souhaiterait, comme l'année dernière, que nous adoptions un rapport comprenant de nombreuses références à des négociations et des accords, mais nos débats n'ont pas atteint ce niveau et restent centrés sur des digressions d'ordre purement procédural qui mettent en évidence un manque d'empressement à assumer le véritable mandat de cette Conférence.

Sachant cela, ma délégation tient à faire quelques suggestions préliminaires. Nous déplorons en particulier l'absence de deux références qui, selon nous, pourraient contribuer à améliorer le rapport pour qu'il remplisse sa fonction de manière effective et efficace, qui est d'informer comme il se doit l'Assemblée générale des activités de cette instance au cours de l'année écoulée.

Premièrement, nous estimons que le rapport devrait mentionner la rencontre en ligne intitulée « Rencontre entre la Conférence du désarmement et la société civile », qui a été organisée par la présidence autrichienne le 3 juillet 2020, ce qui est tout à son honneur.

Nous savons bien que cette manifestation en ligne ne faisait pas partie des réunions de la Conférence, mais sa référence dans le rapport pourrait mettre en lumière les activités qui ont été menées par cette instance au cours des derniers mois, alors qu'elle était durement frappée par la pandémie de COVID-19. Nous invitons la présidence à réfléchir à l'ajout de cette information.

Deuxièmement, nous estimons qu'il conviendrait de placer certaines références aux répercussions de la pandémie sur les travaux de la Conférence dans le contexte qui leur appartient. L'année 2020 est une année où de nombreux nouveaux défis se succèdent pour chacun d'entre nous, y compris pour la Conférence. Comme cela est indiqué dans le projet de rapport, les travaux de la Conférence se sont durement ressentis de la pandémie de COVID-19, ce qui a eu pour effet de réduire le nombre de séances et d'en modifier les modalités. Le multilatéralisme est pénalisé par l'absence de contacts : des séances ont été annulées ou différées et les modalités de réunion virtuelles et les contacts en ligne ne donnent pas les mêmes résultats que les réunions en personne. Les séances hybrides et en ligne ont été utiles pour que les travaux de la Conférence ne restent pas à l'arrêt, mais elles ne se sont pas avérées être la meilleure solution pour poursuivre nos efforts.

C'est pourquoi nous estimons que le paragraphe 4 du projet actuel, qui indique que les modalités hybrides et virtuelles ont été efficaces pour préserver la poursuite des travaux de la Conférence en période de pandémie, devrait préciser qu'elles ont bien été efficaces, mais ont été insuffisantes, autrement dit, que cette façon de procéder a été efficace mais insuffisante. L'Espagne estime que le rapport devrait montrer la réalité de la situation à l'Assemblée générale et cette petite modification, qui est l'expression d'une certaine part d'autocritique, y contribuerait.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Représentant de l'Espagne pour sa déclaration. Nous nous réjouissons à la perspective de recevoir vos propositions spécifiques par écrit, en particulier celles que vous avez mentionnées dans la dernière partie de votre déclaration, pour que nous puissions nous en servir. Je donne maintenant la parole à la délégation indonésienne.

M. Rosandry (Indonésie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, au nom de la délégation indonésienne, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assuré que mon pays appuiera sans réserve votre présidence et cette auguste instance. Nous tenons également à saluer les efforts inlassables et la direction avisée de l'Ambassadeur Shameem Ahsan et de son équipe sous la présidence du Bangladesh.

Nous prenons note avec satisfaction du projet de rapport annuel qui nous a été présenté. Nous l'examinerons et communiquerons nos observations dès que possible. Nous pouvons dire, dans un premier temps, qu'il n'est pas simple de faire en sorte que la Conférence du désarmement reste pertinente. Nous croyons comprendre que les priorités des États membres à la Conférence du désarmement n'ont guère évolué depuis longtemps. De plus, la pandémie de COVID-19 a posé des défis sans précédent pour les travaux de la Conférence cette année. Cependant, l'Indonésie estime qu'il est encore possible que la Conférence du désarmement aille de l'avant et contribue au maintien de la paix et de la sécurité. Lors de précédentes sessions de la Conférence du désarmement, je rappelle que certaines délégations ont exposé des idées et des suggestions pour les futurs travaux de la Conférence.

À cet égard, l'Indonésie tient à réaffirmer l'importance de débats sur des garanties de sécurité négatives qui pourraient être à la portée de la Conférence du désarmement. L'établissement de garanties de sécurité négatives est un objectif tout à fait raisonnable, sachant en particulier qu'il faisait partie du compromis ambitieux auquel nous avons abouti lorsque nous sommes parvenus à un accord sur le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires il y a cinquante ans. Il est par conséquent tout à fait logique que nous demandions qu'un accord rapide soit conclu sur des garanties de sécurité négatives juridiquement contraignantes, efficaces, non soumises à conditions, non discriminatoires et irrévocables. Nous prenons note des divergences d'opinions sur des garanties de sécurité négatives, mais nous devons également garder à l'esprit que différents efforts ont été déployés pour traiter cette question.

Par conséquent, l'Indonésie tient à encourager la Conférence du désarmement à envisager des dispositions pour tenir des débats simultanés sur les garanties de sécurité négatives, le désarmement nucléaire, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et un traité interdisant la production de matières fissiles.

Bien que nous soyons conscients des défis auxquels la Conférence du désarmement se heurte cette année, nous voyons aussi l'intérêt de souligner les points suivants qui sont encourageants.

Premièrement, l'ensemble de documents que la Conférence du désarmement a élaboré cette année pourrait être une base utile pour les délibérations de l'année prochaine, ce qui signifie que nous n'aurons pas à revenir à la case départ.

Deuxièmement, il convient de préserver au cours de la session de l'année prochaine l'approche qui a été adoptée par les six Présidents de la session en cours. Nous espérons que les six Présidents de la session en cours apporteront leur appui aux six Présidents de la session de l'année prochaine pour garantir la continuité du processus de la Conférence du désarmement.

Je tiens également à saisir cette occasion pour indiquer pour mémoire que l'Indonésie appuie la proposition de l'Australie visant à apporter une modification technique au Règlement intérieur pour le rendre neutre du point de vue du genre. Nous espérons que nous parviendrons à un consensus dans les futurs travaux de la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la délégation indonésienne pour sa déclaration et je donne la parole à M. Aidan Liddle, Représentant permanent du Royaume-Uni à la Conférence du désarmement.

M. Liddle (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter, comme les autres orateurs, pour votre accession à la présidence et de vous assurer du plein soutien de ma délégation. Permettez-moi également de vous remercier vivement pour le projet de rapport que vous nous avez présenté ce matin. Ma délégation estime qu'il s'agit d'une excellente base pour de nouveaux travaux et, comme d'autres collègues l'ont déclaré ce matin, j'espère très sincèrement qu'il pourra être adopté rapidement, sans encombre et sans retard inutile.

Cela dit, ma délégation proposera par écrit une ou deux modifications rédactionnelles, notamment au paragraphe 4 et au paragraphe 7 concernant le titre du ministre britannique qui a pris la parole au débat de haut niveau. Je tiens à faire une autre observation sur le fond, mais j'espère qu'elle ne posera pas de difficulté particulière ou ne sera pas particulièrement controversée. Elle reprend la remarque qui a été formulée avant moi par mon collègue espagnol. Le paragraphe 4 laisse plutôt entendre que l'introduction de méthodes de travail hybrides nous permet de continuer comme si rien ne s'était passé, ce qui n'est, bien évidemment, pas le cas. Nous tenons à proposer une phrase supplémentaire indiquant que la Conférence n'a pu convoquer de séances plénières entre le 10 mars et le 30 juin, ce qui représente l'ensemble de la présidence australienne et les trois quarts de la présidence autrichienne de la Conférence du désarmement. Nous pourrions également faire état de l'excellent travail de ces deux présidences, en dépit de l'impossibilité de convoquer des séances plénières officielles, bien que, comme d'autres orateurs l'ont indiqué, le document non officiel de l'Australie soit mentionné dans une autre partie du rapport. J'estime qu'il est très important que nous rendions compte du fait que la Conférence n'a pas pu mener ses travaux officiels pendant un certain temps, en dépit de l'introduction ultérieure de technologies hybrides, qui nous permettent au moins de dresser un bilan de nos travaux à la fin de la session.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie l'Ambassadeur pour sa déclaration. Nous nous réjouissons à la perspective de recevoir vos idées par écrit sur la façon d'exposer notre situation de manière plus détaillée et nous nous en servirons pour aboutir à un consensus. Je donne maintenant la parole à la délégation belge.

Mme Marchand (Belgique) : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je vous souhaite plein succès dans vos efforts visant à parvenir à l'adoption d'un rapport final pour la Conférence et vous assure du plein soutien de ma délégation dans

cet objectif. Je voudrais remercier également la représentante du Secrétaire général auprès de la Conférence du désarmement, Mme Valovaya, pour son allocution et ses recommandations appréciées.

La Conférence du désarmement aura connu une année très particulière, une année qui avait démarré sous les meilleurs auspices avec un élan constructif qui nous avait permis de renouer avec l'espoir que peut-être, cette année, la Conférence parviendrait à adopter un programme de travail. Malheureusement, les événements en ont décidé autrement. Vous avez maintenant la lourde charge, Monsieur le Président, de parvenir à l'adoption du rapport final de nos travaux après les événements difficiles des derniers mois.

Nous vous remercions, à cet égard, pour le projet de rapport que vous avez diffusé cette semaine. Il sera examiné par ma capitale dans un esprit constructif. S'agissant de ce rapport, je peux déjà vous dire, Monsieur le Président, que ma délégation soutient la mention, au paragraphe 11, de la requête de Chypre, visant à participer à nos travaux en qualité d'observateur.

Mon pays est très attaché au caractère inclusif et transparent de nos travaux et au fait qu'ils puissent être suivis par des États non encore membres de la Conférence. À cet égard, nous espérons que toutes les requêtes de participation à nos travaux par des États non membres de la Conférence seront appuyées par tous l'année prochaine.

Permettez-moi également de saisir cette opportunité, Monsieur le Président, pour remercier à nouveau chacune des présidences constituant le collège des six Présidents de la session pour leurs efforts très appréciés, pour la possibilité qui nous a été donnée de participer aux travaux qu'ils ont menés en collaboration avec le dernier Président de la session précédente et le premier Président de la session suivante, ainsi que pour leur détermination à poursuivre nos travaux dans des conditions plus que difficiles.

Nous tenons également à remercier l'Australie pour la contribution très utile qu'elle a fournie au moyen du document faisant état du résultat de ses consultations cette année ainsi que pour sa proposition visant à rendre le règlement intérieur neutre du point de vue du genre. Ces initiatives seront sans aucun doute très utiles à nos travaux l'année prochaine.

Dès la clôture de nos travaux en septembre, il reviendra à mon pays de reprendre le flambeau. Tout d'abord, en conduisant, durant la période intersessions, une série de consultations. Ensuite, en préparant, en étroite collaboration avec les six Présidents et en consultation avec la présidence sortante de cette année et la présidence entrante de 2022, les travaux de la Conférence du désarmement sous notre présidence qui s'ouvrira le 18 janvier 2021.

Nous nous réjouissons, Monsieur le Président, de présider les travaux de la Conférence du désarmement et de lancer, avec les six Présidents de la session de 2021, une collaboration fructueuse qui permettra, nous l'espérons, une reprise substantielle des travaux de la Conférence.

Le Président : Je remercie la délégation belge pour son intervention.

(*L'orateur poursuit en russe.*)

Chers collègues, je donne à présent la parole à l'Ambassadeur Li, Représentant permanent de la Chine à la Conférence du désarmement.

M. Li Song (Chine) (*parle en chinois*) : Tout d'abord, au nom de la délégation chinoise, je tiens à féliciter chaleureusement la délégation bélarussienne pour son accession à la présidence tournante de la Conférence du désarmement. Nous soutiendrons, comme toujours, le travail du Président.

Je suis tout à fait d'accord avec tous les collègues qui se sont exprimés avant moi. Vous nous avez distribué un très bon projet de rapport annuel de la Conférence. C'est une excellente base, en particulier en cette année exceptionnelle. Ma délégation participera de manière active et constructive aux consultations relatives à ce rapport et s'emploiera à vous aider à rédiger un rapport technique factuel pour que nous puissions élaborer, sur cette base, un projet de résolution qui sera soumis à la Première Commission de l'Assemblée générale, c'est-à-dire un projet de résolution conjoint de la Conférence du désarmement pour la

Première Commission. Concernant ce projet de rapport, je n'ai qu'une suggestion préliminaire. À l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies cette année, nous pourrions envisager d'indiquer très simplement et très clairement dans le rapport que les États membres de la Conférence soutiennent le multilatéralisme ainsi que la coopération et la solidarité internationales.

Lors de leur intervention, tous les orateurs ont fait référence au modèle de présidence dans le cadre duquel les six Présidents de la session en cours collaborent avec le dernier Président de la session précédente et le premier Président de la session suivante. Comme tout le monde, j'estime que ce mécanisme fonctionne très bien, ce qui représente un véritable progrès de la part de la Conférence du désarmement pour améliorer ses méthodes de travail et son efficacité, grâce à tous nos efforts conjoints. J'espère que ce format continuera de bien fonctionner l'année prochaine pour que les travaux de la Conférence puissent progresser sans heurt et dans de bonnes conditions.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la délégation chinoise pour sa déclaration et je donne la parole à M. Hwang, Ambassadeur et Représentant permanent de la France à la Conférence du désarmement.

M. Hwang (France) : Merci Monsieur le Président. Bonjour à tous. Monsieur le Président, je souhaiterais d'abord vous féliciter chaleureusement pour votre accession à cette présidence importante. Je sais que nous sommes entre d'excellentes mains et ma délégation s'en réjouit.

Merci aussi de nous informer de la façon dont nous allons procéder pour l'examen du rapport de la Conférence. Pour l'Assemblée générale, c'est un rendez-vous annuel important et vous pouvez compter bien entendu sur le soutien de ma délégation pour que ce processus se déroule dans les meilleures conditions et que nous arrivions à un résultat rapidement.

Monsieur le Président, vous avez indiqué que nous avions des contraintes financières en ce qui concerne les réunions hybrides. Ma délégation continue de penser que rien ne nous empêche − je le répète, rien ne nous empêche − objectivement, de reprendre des travaux normaux et présentiels si cela est nécessaire. J'appelle donc la présidence et le secrétariat à considérer cette option s'il s'avérait que la négociation de ce rapport se complique. Je le dirai d'ailleurs cet après-midi à la réunion qui est organisée par l'ONUG, à laquelle Tatiana Valovaya ce matin-même a convié l'ensemble des délégations.

Je vais être bref. En ce qui concerne le fond du projet de rapport qui nous est soumis − et permettez-moi avant tout de vous remercier ; c'est un bon rapport, c'est une excellente base de négociations − nous n'avons de difficultés spécifiques sur aucun des paragraphes. Je dois toutefois dire qu'après avoir entendu certains de mes collègues avant moi, je pense effectivement que le paragraphe 4 mériterait d'être reformulé. Je pense que ma délégation sera en mesure de vous transmettre des propositions de forme assez rapidement. Effectivement, ce paragraphe 4, tel qu'il est formulé, tend à banaliser l'utilisation des réunions hybrides, y compris la possibilité de faire de la sorte pour 2021 et nous pensons qu'il faut éviter cette situation, et que ce rapport tel qu'il est présenté et la formulation qui y est proposée pourraient être contre-productifs en ce sens.

Le paragraphe 4 également ne reflète pas la qualité des discussions qui se sont tenues à la dernière réunion officielle de la Conférence, notamment en ce qui concerne la situation financière de cette institution. À la dernière réunion de la Conférence, beaucoup de délégations ont appelé à plus de transparence financière et je crois que c'est un élément qui doit être pris en compte dans ce paragraphe 4.

Autre point, le paragraphe 11 est un paragraphe très important en particulier cette année. À ce sujet, je voudrais dire que je soutiens pleinement ce qui a été dit par mon collègue russe en début de réunion et ce qui a été exprimé par ma collègue belge également. Le paragraphe 11 tel qu'il est formulé est acceptable mais aller en deçà de cette formulation deviendrait problématique pour mon pays.

Voilà, Monsieur le Président. Tous mes vœux de succès et soyez assuré que ma délégation vous soutiendra dans vos efforts.

Le Président : Je remercie la France.

(*L'orateur poursuit en russe.*)

Je donne maintenant la parole à la délégation de la République islamique d'Iran.

M. Azadi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation tient à féliciter le Bélarus et à vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et à vous assurer de son appui et de sa coopération indéfectibles.

Nous réaffirmons le rôle et le mandat de la Conférence du désarmement en tant qu'unique instance multilatérale de négociation consacrée au désarmement, mais nous engageons vivement tous les membres de la Conférence du désarmement qui attachent de l'importance au droit, à l'état de droit, à l'ordre fondé sur le droit international et au multilatéralisme à faire preuve de volonté politique pour protéger le mandat de la Conférence du désarmement et faire en sorte qu'un programme de travail complet, équilibré et inclusif soit adopté à la session de l'an prochain sur les quatre questions fondamentales, conformément au document final de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

Alors que nous approchons de la fin de la session de 2020, nous regrettons que la Conférence du désarmement ait échoué à sortir de son blocage de longue date faute de volonté politique et de sens des responsabilités de la part de certains protagonistes dotés d'armes nucléaires. Cependant, nous saluons les efforts qui ont été déployés par tous les Présidents de la session de 2020 pour combler les lacunes et contribuer à adopter un programme de travail équilibré et complet. Nous devons tous poursuivre nos efforts pour que la Conférence du désarmement devienne un organe de désarmement nucléaire productif et efficace. Nous croyons comprendre qu'il ne sera pas facile d'y parvenir en raison de la persistance de la domination de l'unilatéralisme radical dans les relations internationales, ce qui a eu des effets préjudiciables sur nombre d'institutions multilatérales, au nombre desquelles la Conférence du désarmement. Aucun État qui attache de l'importance au droit international, à l'état de droit au niveau international et à la paix et à la sécurité internationales ne peut rester indifférent à une telle démarche destructrice et malveillante.

Ma délégation examine le projet de rapport et communiquera ses observations dès qu'elles seront prêtes.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie l'Ambassadeur de République islamique d'Iran pour sa déclaration. Comme avec toutes les autres délégations qui ont pris la parole ou qui souhaitent prendre la parole, nous comptons sur vous pour être constructifs dans notre collaboration. À cet égard, je vois que la délégation pakistanaise demande la parole. Monsieur, vous avez la parole.

M. Omar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je félicite le Bélarus et vous félicite pour votre accession à la présidence de la Conférence et vous assure du plein appui de ma délégation dans la direction de nos travaux dans les semaines à venir. Nous nous réjouissons de l'approche collaborative des six Présidents tout au long de l'année et des efforts qu'ils ont chacun déployés pour contribuer aux travaux de la Conférence du désarmement.

Nous nous réjouissons également de votre approche pour les semaines à venir et nous avons hâte de travailler avec vous et avec tous les membres sur le rapport de la Conférence et sa résolution à l'Assemblée générale.

Je vous remercie d'avoir distribué le projet de rapport, qui rend bien compte de manière factuelle des travaux de la Conférence cette année. Nous continuons de soutenir l'élaboration d'un rapport factuel et technique qui nous permettrait de parachever de manière efficace nos travaux cette année. Ma délégation vous communiquera aussi de manière bilatérale quelques observations techniques concernant le projet de rapport.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la délégation pakistanaise et je donne la parole au Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée.

M. Han Tae-song (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens à commencer par m'associer aux orateurs qui m'ont précédé en vous félicitant pour votre accession à la dernière présidence de la Conférence du désarmement cette année. Je vous assure du plein soutien et de l'entière coopération de ma délégation.

Ma délégation apprécie également pleinement les efforts très intenses qui ont été déployés par votre équipe et le secrétariat pour préparer le projet de rapport. Nous examinerons le projet de rapport dans son intégralité et vous communiquerons nos observations. J'estime qu'il inclut toutes les vues, les préoccupations et les opinions constructives qui ont été exprimées par tous les États membres sur la manière de faire progresser les travaux de la Conférence du désarmement.

La République populaire démocratique de Corée reste opposée à toute politisation des travaux de la Conférence du désarmement. Ce n'est pas le bon endroit pour aborder de telles questions. J'espère par conséquent que nous concentrerons tous nos efforts sur les questions de fond importantes liées au désarmement pendant votre présidence. Nous devons nous opposer à toute tentative visant à soulever des questions liées aux affaires intérieures de différents pays. Si nous autorisons de telles pratiques, nous nuirons indubitablement à la crédibilité de la Conférence et exacerberons les divisions et les oppositions entre ses États membres.

Le Président (*parle en russe*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, pour votre déclaration et votre appui.

Chers collègues, nous avons parcouru la liste des délégations qui souhaitaient faire des observations sur le projet de rapport. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Je donne la parole à la délégation algérienne. Vous avez la parole.

M. Berkat (Algérie) (*parle en arabe*) : La délégation de mon pays se joint aux autres délégations pour vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et vous assure de son soutien pour préparer le rapport final de cette session et contribuer à l'avancée des travaux de notre Conférence.

Je tiens à saisir cette occasion pour saluer votre rôle actif au sein du collège des six Présidents de la session de 2020, aux côtés du dernier Président de la session de 2019 et du premier Président de la session de 2021, et l'esprit de coopération qui a prévalu dans ses travaux. Grâce aux travaux intégrés du collège et aux synergies dans les démarches de ses différents membres, nous avons pu poser une fondation supplémentaire cette année pour aboutir à un consensus. Nous sommes convaincus que ce consensus est encore possible. Il était à notre portée au début de l'année et nous estimons que nous parviendrons bientôt à l'obtenir en ayant recours à l'action collective. Nous nous réjouissons de collaborer avec vous pour mener à bien les négociations et les travaux sur le rapport final. Nous nous réjouissons également de travailler avec les prochaines présidences, en particulier avec la présidence belge, pour aller de l'avant et mener des consultations visant à déterminer ce qui pourrait être ajouté aux travaux de cette Conférence.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la délégation algérienne pour son soutien et sa coopération. Je tiens à présent à ce que nous poursuivions le débat. Je vois que la délégation mexicaine demande également la parole. Monsieur, vous avez la parole.

M. Martínez Ruiz (Mexique) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je tiens d'emblée à vous féliciter, Monsieur l'Ambassadeur, pour votre accession à la présidence de cette instance et vous assure de la coopération de ma délégation en espérant que votre mandat sera couronné de succès.

Nous vous remercions pour votre présentation de l'avant-projet de rapport, qui fournit une synthèse objective des travaux de la Conférence du désarmement cette année. Sans préjuger des observations que nous pourrions formuler lorsque ma capitale aura examiné ce projet de manière plus détaillée, nous estimons qu'il constitue une bonne base de travail.

Nous estimons également qu'il est raisonnable de soutenir certaines propositions visant à reconnaître l'utilité de la Conférence, compte tenu des anniversaires importants cette année de l'Organisation des Nations Unies et du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Ces propositions pourraient nous conduire à mener des débats plus approfondis sur les réformes qui doivent être engagées pour que la Conférence devienne efficace ou même à procéder à un examen approprié de la Conférence lors d'une quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

Nous continuerons à nous tenir informés des nouvelles versions du rapport et à travailler avec vous en faisant preuve de flexibilité pour qu'il puisse être adopté dès que possible.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie l'Ambassadeur du Mexique pour sa déclaration.

Chers collègues, quelqu'un d'autre veut-il aborder directement le sujet du rapport ? D'autres délégations souhaitent-elles s'exprimer à propos d'autres sujets ? Nous voyons qu'une délégation, la délégation du Kazakhstan, souhaite s'exprimer. Vous avez la parole.

M. Baissuanov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence et à vous indiquer que notre délégation est pleinement disposée à vous aider dans l'exercice de votre importante fonction. Nous saluons également le travail qui a été coordonné par les six Présidents pour reprendre les débats de fond de la Conférence du désarmement.

Chers collègues, je tiens à attirer votre attention sur la décision prise par l'Assemblée générale qui a proclamé le 29 août Journée internationale contre les essais nucléaires, une journée destinée à éduquer le public et à le sensibiliser aux effets des explosions expérimentales d'armes nucléaires et à la nécessité d'y mettre fin, en tant que moyen parmi d'autres de parvenir à l'objectif d'un monde sans armes nucléaires.

Le 29 août est une date remarquable dans l'histoire du Kazakhstan, puisque c'est ce jour-là en 1949 que le premier dispositif nucléaire soviétique a explosé dans la zone expérimentale de Semipalatinsk. Le même jour en 1991, à la suite d'un mouvement antinucléaire de grande ampleur, le premier Président du Kazakhstan, M. Nursultan Nazarbayev, a émis un décret de fermeture de la plus grande zone d'essais nucléaires au monde. Plus tard, lorsqu'il s'est exprimé sur cette décision, il a déclaré ce qui suit : « Nous avons légalement mis un terme à l'expérimentation militaire la plus sinistre qui portait préjudice à notre pays et à notre peuple depuis près de quarante ans. ».

Le Kazakhstan a montré un exemple qui a été suivi et qui a mené en fin de compte à l'adoption du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous partageons pleinement l'avis du Secrétaire général, M. Guterres, selon lequel les essais nucléaires ne laissent qu'une seule chose derrière eux, la dévastation. Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est vital pour qu'il n'y ait plus de victimes. Il est également essentiel pour accomplir des progrès dans le désarmement nucléaire.

Cette Journée internationale contre les essais nucléaires est l'occasion d'exhorter à nouveau tous les États qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, en particulier ceux dont la ratification est nécessaire pour qu'il entre en vigueur.

De plus, cette journée est aussi l'occasion de nous rappeler des souffrances qui ont été causées par les essais nucléaires. Des millions de personnes dans différentes régions du monde ont été victimes de contaminations radioactives qui ont entraîné de graves problèmes de santé chroniques. Des études ont montré que les effets des radiations se transmettent d'une génération à l'autre. Les essais nucléaires ont des répercussions importantes sur l'environnement, en détruisant les systèmes écologiques et en limitant de manière importante les perspectives économiques pour les populations locales.

Chers collègues, depuis son indépendance, le Kazakhstan soutient activement et ardemment le désarmement nucléaire. Nous avons volontairement renoncé au déploiement d'armes nucléaires sur notre territoire. Il y a vingt-cinq ans, les dernières ogives nucléaires ont été éliminées de notre sol et le dernier dispositif explosif nucléaire a été détruit dans la

zone d'expérimentation de Semipalatinsk. En 2006, à Semipalatinsk, cinq États d'Asie centrale ont signé le traité portant création d'une zone régionale exempte d'armes nucléaires.

Le premier Président du Kazakhstan, M. Nursultan Nazarbayev, lors d'un discours devant les Nations Unies en septembre 2015, a demandé à tous les États Membres de « faire de ce monde un monde exempt d'armes nucléaires au XXIe siècle ». Il a proposé d'éliminer la menace nucléaire à l'horizon 2045 pour marquer le centenaire de la création de l'Organisation des Nations Unies.

L'année dernière, le 29 août, le Kazakhstan a rejoint le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Alors que nous célébrons cette année le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, il importe de souligner que ce n'est qu'en unissant nos efforts que nous pourrons parvenir à un monde exempt de menaces nucléaires.

Le Kazakhstan soutient fermement le rôle essentiel du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant que pierre angulaire de la sécurité internationale, et il demande aux États dotés d'armes nucléaires comme à ceux qui n'en sont pas dotés de se conformer strictement à leurs obligations.

Chers collègues, lors de son discours à la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale, le Président du Kazakhstan, M. Kassym-Jomart Tokayev, a réaffirmé que l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires demeurait en tête des priorités de notre pays. Les armes nucléaires ne constituent plus un avantage, mais bien une menace pour la paix et la stabilité mondiales.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie l'Ambassadeur du Kazakhstan pour sa déclaration.

Chers collègues, je m'adresse désormais à vous. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à la séance plénière d'aujourd'hui ? Comme aucune autre délégation ne souhaite prendre la parole, nous sommes arrivés au terme de notre séance plénière de ce jour. Je tiens à vous remercier pour votre travail constructif et pour votre appréciation globalement positive de nos activités. Je tiens aussi à saluer les efforts qui ont été déployés par toutes les présidences cette année. Soyez assurés que nous poursuivrons nos consultations cette semaine et la semaine prochaine. J'invite toutes les parties intéressées à nous envoyer des libellés et des propositions détaillés dès que possible.

Nous avons déjà prévu des consultations avec plusieurs groupes régionaux. Concernant les groupes régionaux qui ne se sont pas encore formés, nous nous tenons à votre disposition et attendons vos propositions pour ces réunions que nous sommes prêts à organiser. Je tiens à souligner que la présidence organisera, si nécessaire, des consultations informelles non officielles, en fonction des résultats des travaux qui, espérons-le, pourront se tenir entre aujourd'hui et mercredi de la semaine prochaine, de manière inclusive, en tenant compte des propositions que vous nous transmettrez. D'un point de vue technique, nous pouvons les organiser jeudi et vendredi. Nous ferons de notre mieux pour qu'elles ne se chevauchent pas avec d'autres événements liés au désarmement qui se tiendront à la fin de la semaine prochaine ici à Genève, ce qui permettra à tous les experts concernés de participer, encore une fois si nécessaire, à ces consultations informelles non officielles.

Je vous rappelle également que la prochaine séance plénière se tiendra le 8 septembre à 10 heures et durera trois heures selon des modalités hybrides. Cette séance sera consacrée au sujet des nouveaux types d'armes de destruction massive. Nous vous communiquerons, comme il se doit et dès que possible, notre vision détaillée pour cet événement, cette séance et ce débat. Je présume qu'une partie du temps prévu pour cette séance plénière peut, si nécessaire, être mise à profit pour travailler sur le projet de rapport.

Je vous remercie pour le débat d'aujourd'hui. Je remercie les techniciens, les interprètes, notre secrétariat, tous les représentants et les ambassadeurs. La séance est levée.

La séance est levée à 11 h 50.